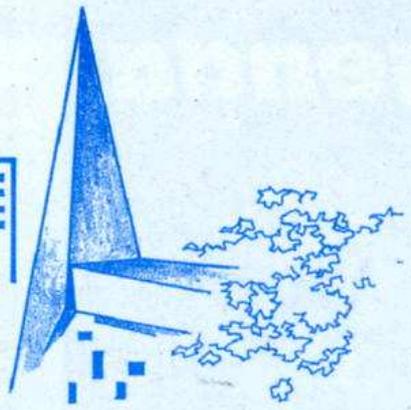


Belle VUE



journal de nos quartiers

sept - octobre 2004

N° 44

Edito

Cette année encore les enfants scolarisés dans les différents établissements scolaires de Bellevue ont retrouvé le chemin de l'école, bien souvent synonyme, pour les plus petits, de chagrin et de larmes. Mais c'est un passage obligatoire. Sur le quartier de Bellevue, il existe sept groupes scolaires et un collège, qui sont habilement répartis.

En octobre, le 31, n'oubliez pas la fête d'Halloween durant laquelle les enfants petits et grands se déguisent.

Contrairement à ce que l'on pourrait croire, il ne s'agit pas d'une fête américaine mais celte. Donc, faites plaisir à vos enfants, déguisez-les et allez avec eux sonner chez les voisins pour demander des friandises.

Christophe Kermoal

Le journal ?

Créé en septembre 1997, Bellevue, journal de nos quartiers est réalisé et distribué par des bénévoles habitant tous les secteurs de Bellevue et édité par l'association Parlons-en !

Ce journal est entièrement indépendant et ne subit aucune directive que ce soit de la mairie du quartier, de Brest, ou d'une des structures du quartier. Etant un élément de l'association Parlons-en ! qui organise également Bellevue Solidaire dans le cadre du Téléthon, son financement est assuré par une subvention annuelle de la ville de Brest et une participation des structures du quartier, comme toute association.

Alors de grâce, lors de la distribution ne dites plus « Ah ! voilà le journal de la mairie » mais « Ah ! voilà notre journal » car c'est bien de votre journal qu'il s'agit. Bellevue, journal de nos quartiers se veut le journal des habitants, réalisé par les habitants au service des habitants. Alors n'hésitez pas à venir nous voir les lundis à la permanence (voir en bas de l'agenda) et nous faire par de vos remarques ou nous donner des articles à faire paraître.

Le comité de rédaction

Distribution ardue

Belle VUE
journal de nos quartiers

C'EST !



Nous, les distributeurs bénévoles du journal de quartier, avons beaucoup de difficultés à le déposer dans les boîtes à lettres, en particulier dans les immeubles et résidences, car en ce qui concerne les maisons individuelles, les boîtes sont à l'extérieur et donc très accessibles. Ne serait-il pas possible de convenir d'un rendez-vous, soit avec les gardiens, soit avec une personne compréhensive afin que quelqu'un nous ouvre

la porte ou le distribue dans son immeuble, car il n'est pas rare de rester parfois une dizaine de minutes au pied de certaines tours. Bien sûr, nous faisons nos tournées à jours et heures irréguliers, cela paraît donc difficile. Mais vous, les habitants des logements OPAC et autres, soyez sympas d'apporter vos suggestions à la rédaction du journal, à la maison de quartier, rue du Quercy.

Un grand merci d'avance.

M.C

Agenda

Centre Social :

Braderie : les lundis 4 octobre et 8 novembre.

Réunion Relais accueil des parents et des assistantes maternelles, "**Confier son enfant à un assistante maternelle**" : une étape, d e s démarches.

Le vendredi 1er octobre à 14 h.

Maison de quartier :

Festival du conte : mercredi 24 novembre à 16 h, La Stegga Nonna par Isabelle Jacquemain au Centre social Kaneveden (organisé par la Masion de quartier, séance prioritaire au centre de loisirs de Brest et sa région, 2 euros pour les adhérents, 3 euros pour les autres).

Concert jeune public : Médéric Collignon Solo, le 27 octobre à 14 h l'espace léo Ferré.

Le nombre de places est limité, concert sur réservation uniquement au 02 98 03 37 37 demander Sophie Le Quinquis.

Téléthon :

du vendredi 27 novembre au samedi 4 décembre.



Les réunions du comité de rédaction du journal sont ouvertes à tous les habitants désirant faire vivre le journal des quartiers de Bellevue.

N'hésitez pas à venir nous voir et à nous soumettre vos idées à la permanence : le lundi de 14 h 30 à 17 h 30.

Prochaines réunions du comité de rédaction pour l'édition de novembre :

les lundis 4, 11, 18 et 25 octobre et 8 novembre à 17 h 30

à la maison de quartier
1, rue du Quercy
Tél : 06 10 20 20 76

Nouveau directeur au Champion

Depuis la rentrée et suite au départ de Didier Chapron, Champion a un nouveau directeur.

Originaire de Pontivy, Jean-Marie Le Goff, 31 ans, marié et père de deux enfants a pris la direction du magasin. Il travaille pour Champion depuis juillet 98, tout d'abord chef du rayon frais, puis promu directeur de magasin il y deux ans. Avant sa venue à Brest, il était en poste à Blain, près de Nantes.

Son objectif est d'assurer la continuité du travail déjà bien engagée par son prédécesseur.

L'accueil et les promotions étant pour lui primordial, afin de satisfaire au mieux la clientèle.



Le comité de rédaction

Déjections canines : une action engagée par la ville sur Bellevue

Dans le précédent journal de Bellevue, une habitante se plaignait de la présence, sur les trottoirs du quartier, et notamment sur la nouvelle place Napoléon III, de nombreuses déjections canines. Cette personne s'interrogeait sur l'action des propriétaires de chiens, des commerçants et des pouvoirs publics en la matière. Malheureusement, cette réaction n'est pas isolée. Suite à des plaintes régulières, un groupe de travail a été mis en place par la ville de Brest en 2001 afin d'engager des actions sur ce thème.

Il s'agissait de trouver des moyens de sensibiliser la population à une bonne intégration de l'animal en ville, et de parvenir à responsabiliser chaque propriétaire de chien à la maîtrise de son animal en ramassant lui-même les déjections. A terme, le but recherché est de modifier durablement les comportements et les mentalités des propriétaires de chiens.

C'est ainsi qu'à titre expérimental, la ville a mis en 2003 à la disposition des habitants des distributeurs de sacs gratuits et des poubelles adaptées aux déjections canines sur trois sites : place Sanquer, place Guérin et dans le quartier de Kéréderm. Une lettre d'information sur la démarche engagée a été distribuée dans les boîtes aux lettres des riverains de ces secteurs, accompagnée d'un sac de ramassage comportant le slogan de la campagne "J'aime mon quartier, je

ramasse". Des affiches ont complété cette campagne d'information.

L'évaluation de cette première expérience est encourageante puisque la propreté s'améliore aux alentours des zones concernées. Il a été constaté que les propriétaires de chiens qui "oublent" d'utiliser les sacs sont regardés de travers par les promeneurs croisés sur leur chemin, cela faisant naître en eux un sentiment de culpabilité.

Au cours du second semestre 2004, l'expérience sera élargie à d'autres secteurs : le jardin des explorateurs, la place Sané, les halles Saint Martin et la Place Napoléon III. Les abords des mairies de quartier seront également dotés du dispositif (distributeur de sacs + poubelle adaptée).

Parallèlement, l'un des quatre groupes de travail du conseil de quartier de Bellevue réfléchit à la question des déjections canines. Il sera prochainement consulté par les services municipaux pour donner son avis sur l'implantation des équipements de la Place Napoléon III, et sur les modalités de communication avec la population.

Malgré tous les efforts qui seront mis en œuvre au cours de cette expérimentation, il est certain qu'aucune action ne pourra être efficace sans emporter l'adhésion, puis l'action des possesseurs d'animaux et de leur entourage.

La mairie de quartier

Associations et structures de Bellevue

Administrations, services publics :

Archives municipales et communautaires de Brest
Médiathèque
Caisse d'Allocations Familiales (CAF)
Caisse primaire d'assurance maladie (CPAM)
Centre Départemental d'Action Social (CDAS)
Trésorerie Brest Bellevue
Mission locale
La Poste
Protection maternelle et infantile (PMI)

Structures de Bellevue :

Centre social Kaneveden
Maison de quartier
Patronage Laïque du Bergot

Associations sportives :

Albatros - hockey sur glace
Archers d'Iroise
Marche Amitié Détente à Bellevue (MADB)
Patinoire de Brest - CUB
Patronage Laïque du Bergot (PLB)
Piscine de Kerhallet
Sporting Club de B II (SCB II)
Sport et patinage
Union Cycliste Brestoise (UCB)

Autres associations de loisirs :

Amicale des locataires de Kerbernier : club des anciens
et goûter des enfants à Noël
Brest point de croix
Centre de loisirs jeunesse de Brest (CLJ)
Club des bruyères
Comité des usagers du centre social
Collectif d'animation de Bellevue (CAB)
Club de Loisirs et d'Actions pour la Jeunesse (CLAJ)
Doigts agiles et pieds légers
Korolerien Len Vor : danses bretonnes
Plaisir de créer : cartonnage et encadrement
Bellevue Iroise Pétanque
Renouveau Vacances

Associations de commerçants :

Association des commerçants des Bahamas
Association des commerçants de Kergoat
Association des commerçants de la Place Napoléon III
Association dite Langevin, des commerçants de Kerbernier
GIE de Bellevue

Structures d'entraide, association à caractère médical ou social :

Accueil des Villes Françaises (AVF) : accueillir les nouveaux arrivants dans la ville et tous ceux qui désirent partager des moments de vie.
Amicale des sourds du Finistère
Association Brestoïse pour l'alphabétisation et l'apprentissage du français pour les étrangers (ABAAFE)
Association des paralysés de France
Association sauvetage et secourisme brestoïse
Centre Médico Psycho-Pédagogique Jean Charcot (CMPP)
Crèche collective de Bellevue
Crèche p'tit mousse
Croix d'or
Ker Digemer traumatisés crâniens
Papillons blancs du Finistère
Protection civile
Secours catholique
Service de la prévention spécialisée Don Bosco
Vie Libre

Logement :

Ker Digemer jeunes
Ker Digemer personnes âgées
Ker Levenez
Office Public d'Aménagement et de construction (OPAC)
Société Nationale Immobilière (SNI)

Associations de défense des habitants :

Amicale des locataires de Kerbernier
Confédération Syndicale des Familles (CSF)
Consommation Logement Cadre de Vie (CLCV)

Communication :

Parlons-en ! (journal du quartier et Téléthon)

Maison enchantée

Avec votre enfant (de 0 à 4 ans), venez découvrir la Maison enchantée. Votre enfant pourra y jouer avec d'autres et participer à des activités d'éveil : arts plastiques, éveil corporel et musical. Vous pourrez y rencontrer d'autres parents dans une ambiance conviviale.

Les accueillantes bénévoles seront heureuses de vous présenter la Maison enchantée.

Tarif d'adhésion au comité des usagers, 3 euros pour l'année.

Renseignements au centre social Kaneveden de Bellevue et au 02 98 03 08 69

La chorale de Ker Digemer

La chorale de Ker Digemer reprend ses répétitions hebdomadaires le mardi 21 septembre à la résidence Ker Digemer. Sont déjà programmés deux concerts, le premier le 12 octobre à la résidence Ponchelet et le deuxième le 9 novembre à la résidence Branda.

La chorale accueille toutes les nouvelles voix qui veulent se joindre à elle. Ambiance chaleureuse assurée.

Renseignement à la résidence au 02 98 03 15 80. Possibilité de suivre une ou deux séances avant de s'y inscrire.

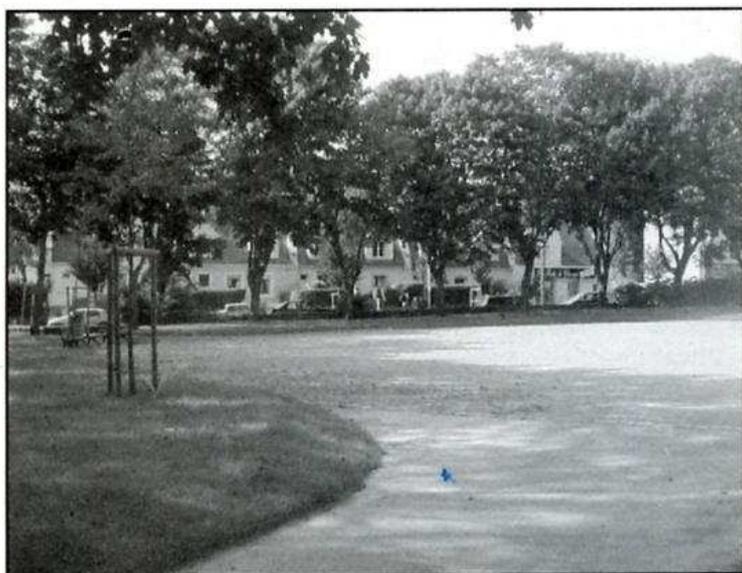
Bellevue est un des six grands secteurs de Brest, divisé en huit quartiers avec une population frôlant les 21000 habitants :

Bergot-Porquet, Kerbernier, Kergoat, Perrin, Kerhallet, Napoléon III, Quizac et Lanrédec.

Le comité de rédaction vous propose de partir à leur découverte.

L a n r é d e c

Le Quartier de Lanrédec est délimité par les rues du Bouguen, professeur Langevin, Marcel Sembat et Waldeck Rousseau. On y trouve Les groupes scolaires Langevin et Célestin Freinet, l'IUFM (institut universitaire de formation des maîtres), le CLOUS (centre local des oeuvres universitaires sociales), le CROUS (centre régional des oeuvres universitaires sociales), une cité universitaire (logement, restauration...), la FAC de sciences, l'UBO, le stade du Bouguen et la porte Castelnaud.



La place de Metz

J'habite la place de Metz depuis 20 ans et je m'y plais beaucoup, c'est tranquille car il y a beaucoup de maisons individuelles et nous avons des commerces à proximité. Le coeur de la place avec sa verdure est très agréable.

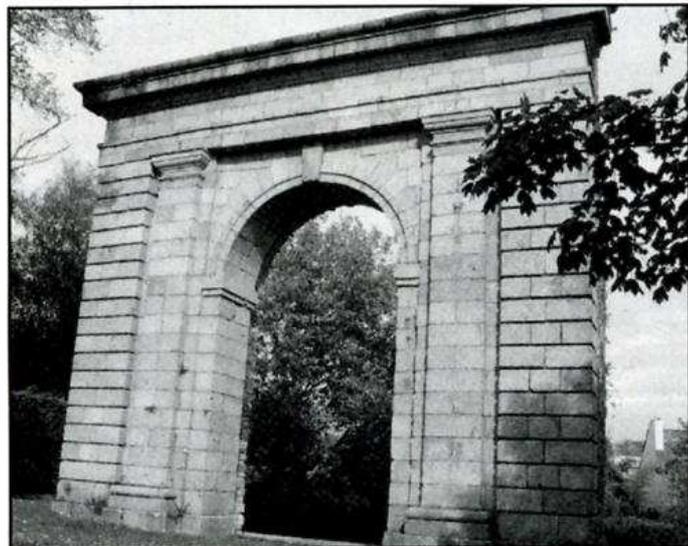
Un habitant de la place de Metz.

Vivre à Lanrédec, c'était pour moi habiter une maison individuelle tout en étant dans une grande ville et ne pas avoir à faire des kilomètres pour aller travailler. J'ai un jardin, des commerces à proximité ainsi qu'une école toute proche pour les enfants.

Une habitante de Lanrédec



Rue d'Avranches



La porte du Bouguen ou Castelnaud

Construite entre 1776 et 1782, la porte Castelnaud fut d'abord appelée porte d'Artois. Elle était incluse dans un corps de garde et dans les remparts, cette ensemble résista à l'assaut des combats et les américains durent de résoudre à entrer dans Brest par Saint Pierre. En 1945, les américains rasèrent ses splendides fortifications pour dégager le plateau où furent érigées les baraques qui allaient servir à reloger bon nombre de Brestoises. Seule la porte fut épargnée et déplacée lors de la construction de la FAC en 1974.

A la découverte des quartiers de Bellevue

Habiter Lanrédec est pour moi un plaisir, c'est comme habiter à la campagne dans un village. J'ai la chance d'habiter une maison particulière, je connais tous mes voisins. C'est calme, bien que l'image du quartier ait été ternie par le terrible meurtre qui y a eu lieu, mais il fait bon vivre ici.

Une habitante de Lanrédec



Rue Camille Pelletan

Le quartier de Lanrédec est un quartier qui m'a attiré car il y a de nombreuses maisons individuelles et il ressemble à un village, bien que j'habite un immeuble rue d'Avranches. Nous avons des commerces pas loin et nous sommes proches du centre ville.

Un habitant de la rue d'Avranches



Rue Marcel Sembat

Nous avons maintenant terminé notre tour de Bellevue, nous espérons que cela vous aura aidé à mieux connaître ses différents quartiers.

Brest 2004

Durant six jours la mer, les bateaux, les marins ont été aux premières loges sur les bords de la Penfeld et au port de commerce. Ce grand rendez-vous a rassemblé de nombreux bateaux de tous types allant de la simple barque au grand voilier. Malgré la météo peut clémente, les visiteurs du monde entier ont répondu présents pour cette grande fête. Les diverses animations sur les quais ou sur la grande scène ont contribué à rendre cette fête inoubliable.

Il est toutefois regrettable, aux dires de beaucoup de visiteurs brestoïses ou d'ailleurs, que l'on ne pouvait pas visiter un grand voilier parce que celui-ci était

parti en mer, affrété par une entreprise ! De même les visiteurs ont regretté le manque d'ambiance marine sur les quais et les habitués n'ont pas retrouvé l'envoûtement historique de Brest 96. Et que dire des personnes qui ont été embauchées et dont les salaires n'ont été payés pour certains fin août, pour d'autres fin septembre. Après sondage, si ce rendez-vous veut perdurer, l'avis unanime met en évidence un rassemblement moins important de bateaux, une atmosphère de marin, des visites libres et surtout des tarifs modulables en fonction de l'heure de rentrée sur le site.

Le comité de rédaction

Médiateur de la République

Le Médiateur de la République, autorité indépendante, ayant pour mission d'aider à résoudre les litiges entre les administrés et les administrations ou tout autre organisme investi d'une mission de service public, en cas de dysfonctionnement de ces derniers, possède désormais un délégué à BREST.

Permanences :

- Sous-Préfecture de BREST, 3 rue Parmentier : le mercredi matin sur rendez-vous – tél : 02.98.00.97.71.
- PIMMS, 6 rue Sisley : le jeudi matin sur rendez-vous – tél : 02.98.41.00.66.

Les archives municipales et communales de Brest

Les archives municipales et communales sont situées dans notre quartier de Bellevue au n° 1 de la rue des archives.

Différentes missions sont attribuées à cette administration :

- **Collecter** : assurer le versement des documents produits par l'administration municipale et communautaire, susciter les dons et dépôts d'archives privées par les familles, les associations ou les entreprises. Acquérir des documents susceptibles d'enrichir la mémoire collective.

- **Classer** : répertorier et rendre accessibles aux chercheurs (généalogistes, étudiants, amateurs d'histoire locale et particuliers à la recherche de leurs droits) les archives en rédigeant des instruments de recherche.

- **Conservier** : assurer la conservation des documents dans les meilleures conditions et les préserver par des campagnes de microfilmage, de restauration et de numérisation.

- **Communiquer** : mettre en valeur les archives en faisant découvrir ce riche patrimoine au grand public par l'organisation d'expositions et de manifestations culturelles et par la participation à des publications.

Pour assurer ces différentes missions les archives sont divisées en plusieurs fonds :

- **les archives anciennes jusqu'à 1790** : les documents les plus anciens remontent au 17ème siècle. L'état civil débute en 1608. De nombreuses pièces d'archives fournissent de précieux renseignements sur l'administration communale, les travaux de voirie, la vie quotidienne (police, instruction publique, assistants publics, agriculture, commerce...).

- **Les archives modernes 1790 1974** : l'ensemble des archives municipales est représenté (administration, état-civil, économie, armée, police, élections, finances, bâtiments, transports, cultes, bienfaisance, enseignement, culture, sport...).

- **Les archives contemporaines depuis 1974** : les archives collectent régulièrement et concernent l'ensemble des documents élaborés dans les services municipaux et communautaires pouvant servir de preuves (dossiers des agents) ou de matériau pour écrire l'histoire de la collectivité. Il s'agit notamment des dossiers d'aménagement, des permis de construire, des budgets...

- **Les archives des communes annexées à Brest (1945)** : Lambézellec, Saint Marc et Saint Pierre-Quilbignon.

- **Les fonds privés.**

- **Les affiches, cartes postales et photographies.**

- **Les ouvrages sur Brest et sa région.**

- **Les périodiques locaux.**

Le public peut venir faire des recherches aux archives :

- **Conditions d'admission** : la salle de lecture est ouverte à tous, pour la première visite une pièce d'identité est demandée.

- **Conditions de consultation** : Les archives sont communicables selon la disposition de la loi du 3 janvier 1979 qui fixe les délais de communicabilité des archives publiques, 30 ans en règle générale, 60 ans pour les documents mettant en cause la vie privée des citoyens ou la sûreté de l'état, 120 ans pour les dossiers de personnel à partir de la date de naissance de l'intéressé (150 ans lorsque des dossiers contiennent des informations à caractère médical).

Pour conclure notons que le personnel des archives a pour mission d'accueillir et d'orienter les lecteurs dans leurs recherches et que la salle de lecture est ouverte toute l'année de 8 h 30 à 12 heures et de 13 h 30 à 17 heures.

Jean-Louis Venneguès



Patronage laïque du Bergot

Les bénévoles du Patronage laïque du Bergot vous proposent de nombreuses activités pour l'année 2004-2005.

Activités culturelles enfants : arts plastiques, club ornitho, danse modern jazz, hip-hop, modélisme, photo, théâtre. Pour les enfants de 6 à 12 ans, une nouvelle section est créée : chorale.

Activités sportives enfants : football, kayak, natation, tennis de table, nouvelle activité pour les 11-15 ans : voile.

Activités culturelles adultes : cadres et création (encadrement de tableaux et photos), chorale, couture-broderie, informatique, peinture-dessin, photo, théâtre, vidéo. Nouvelles sections : cabaret (sketch, mime, chanson, imitation...), danse country, danse modern jazz et step.

Activités sportives adultes : badminton, football, tennis de table, volley-ball. Nouvelles activités : cyclo-tourisme, stretching.

De plus, un **centre de loisirs** pour les 4-12 ans et un accompagnement scolaire et éducatif du CP à la 4ème sont proposés.

Renseignements et inscriptions au 31 rue de Vendée tous les jours de la semaine sauf le lundi matin ou au 02 98 03 18 78.

Renovation du centre commercial de Kergoat

Jeudi 1er juillet 2004, le groupe de travail du conseil de quartier ayant pour thème de réflexion la rénovation du centre commercial de Kergoat, a été convié à une réunion d'information à la mairie de quartier. En présence de Mme Cléach, lère Vice-Présidente de la Communauté Urbaine, Jacqueline Here, maire du quartier de Bellevue, et Mr Bouchard, société SEMAEB, un point a été réalisé sur l'état d'avancement du projet. Celui-ci s'inscrit dans une opération de renouvellement urbain menée par la Communauté Urbaine sur le quartier de Bellevue. Afin de redonner une attractivité au centre commercial, et de soutenir divers travaux de rénovation et d'étanchéité engagés par les copropriétaires, la collectivité s'est engagée à cofinancer des travaux, et à assurer par la suite la charge de certaines parties communes du site.

Le projet retenu par l'assemblée des copropriétaires parmi quatre scénarios prévoit la démolition de l'ancienne supérette (qui a été rachetée par la Communauté Urbaine), puis la création d'une place arborée accessible aux automobiles à partir de la rue Duc d'Aumale. La prochaine étape consistera, pour les copropriétaires, à se prononcer en assemblée générale sur leur participation au financement de ces travaux.

La réunion s'est poursuivie par l'évocation du projet de réhabilitation de logements SNI situés dans le quartier de Kergoat. Mme Cléach a précisé que le projet est toujours à l'étude par la SNI sur les bases présentées aux locataires en 2003.

En conclusion, les conseillers de quartier ont exprimé le souhait de continuer à être tenus informés de l'avancement des divers projets en cours sur le quartier de Kergoat.

La mairie de quartier

Y en a marre !

Dans nos précédentes éditions nous avons relaté le stationnement anarchique des véhicules sur l'avenue de Tarente, rue pierre Trépos ou encore avenue de Provence au niveau des Bahamas.

Quel plaisir de circuler sur les trottoirs dans un quartier refait à neuf durant le mois de juillet et d'août ! Voila ce que maintes personnes nous disent. De l'avis unanime, Bellevue est devenue très agréable à vivre. Il fait bon se promener sur des trottoirs larges et confortables. Mais de

grâce mesdames et messieurs des pouvoirs publics faites le nécessaire pour qu'aucun véhicule ne vienne stationner là où le code de la route l'interdit ! Que font les policiers du commissariat de Bellevue ? Seule solution : mettre des plots empêchant les voitures de monter sur les trottoirs. Une décision rapide



s'impose vu le nombre de personnes exacerbées par cette situation et puis en attendant le carnet de PV est toujours en service, non ?

Le comité de rédaction

Dictons du mois

A la Saint Michel,
Cueille ton fruit tel quel.

Toutes les pluies perdues,
Par Saint Michel seront rendues.

INFO MAIRIE

A compter du 1er septembre 2004, et jusqu'au 30 juin 2005, les horaires d'ouverture de la mairie de quartier sont les suivants :

du lundi au vendredi :
de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30
et le samedi de 9h00 à 12h00

La maire de quartier, Jacqueline Here, vous reçoit sur rendez-vous le lundi et le mardi après-midi ainsi que le jeudi et le samedi matin.

Poésie

Temps qui passe
Fait place
Aux jours écoulés.
Ses souvenirs surannés,
Roses fleurs,
Marquent la vie.
Bouquets sombre ou joli.

Yves Mocaër



Entre le rond point de Tarente et celui de la piscine, il a été implanté un panneau publicitaire au milieu des pelouses plantées d'arbres et agrémentées d'élégants réverbères. C'est de très mauvais goût, racoleur et une atteinte à l'harmonie des lieux.

Marie-Raymonde Barré

Pourquoi les plaques portant les noms des quatre nouveaux ronds-points de l'avenue Le Gorgeu sont-elles placées à la sortie et non à l'entrée de ceux-ci ? Elles seraient plus lisibles si elles étaient mises sous les panneaux "cédez le passage" comme cela est le cas pour les ronds-points du Sprenot et de Pen-ar-Chleuz sur le boulevard de l'Europe.

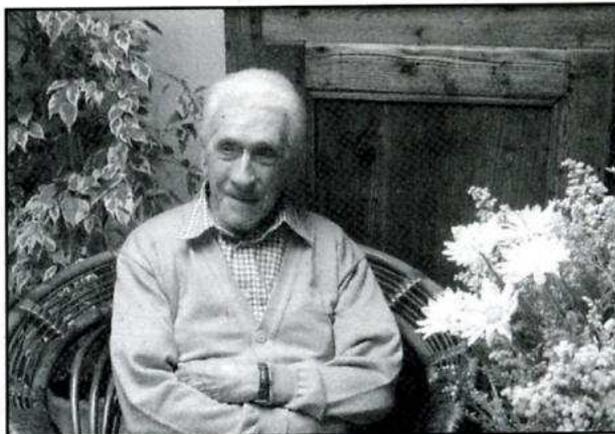
Une habitante de Bellevue

Quel bel âge !

Depuis le 13 juin dernier, Bellevue compte parmi ses habitants un nouveau centenaire. En effet, Edmé Mignard connu de nos lecteurs pour ses poésies, vient de passer allègrement le cap des 100 ans.

Cet homme discret, gentil, galant et toujours de bonne humeur, réside à Ker Digemer et occupe son temps à réaliser des maquettes de son invention et à écrire des poèmes ayant souvent pour thème l'Algérie où il est né et a passé une bonne partie de sa vie. A cette occasion, le comité de rédaction s'associe à sa famille et ses amis pour lui souhaiter de nombreuses et belles années dans notre beau quartier.

Le comité de rédaction



Le centre de loisirs municipal de Kerhallet

Les vacances sont terminées, l'heure de la rentrée a sonné pour les enfants du quartier et ils ont repris le chemin de l'école. Mais pour de nombreux parents occuper les enfants ou les faire garder en dehors des périodes scolaires est un vrai problème. Il existe sur le quartier trois CLSH qui accueillent les enfants le mercredi et pendant les vacances scolaires. Depuis début septembre un quatrième centre de loisirs a ouvert ses portes. Le centre de loisirs municipal de Kerhallet, situé dans les locaux de l'école du même nom, propose des activités aux enfants de 2 à 7 ans, le mercredi et pendant les vacances scolaires. Il peut recevoir 40 enfants répartis en 3 groupes (2-3 ans, 4-5 ans et 6-7 ans) dans une structure adaptée en espace, mobilier et jeux pour des enfants de maternelle. Sa situation géographique est agréable puisqu'il se situe près des rives et des bois de la Penfeld.

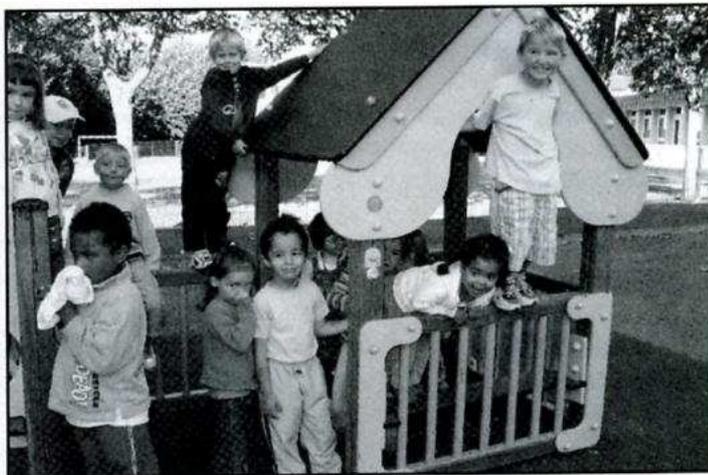
Un projet pédagogique est présenté au parents, ils peuvent le consulter à tous moments. Le projet d'animation est revu chaque année et il est adapté aux enfants d'âge maternel. Le projet d'activités est écrit à chaque rentrée avec les enfants afin de prendre en compte leurs attentes, leurs désirs et leur souhaits tant pour les activités que pour les jeux et les sorties.

La directrice Sylviane Servé et le personnel veulent qu'une journée au CLSH soit synonyme de détente, calme et loisirs ludiques. L'enfant a le droit de faire ou ne pas faire et il doit respecter le choix des autres.

Le centre de loisirs municipal permet donc aux enfants qui le fréquentaient lors des grandes vacances (auparavant le centre n'était ouvert que durant l'été) d'y rester le mercredi et les petites vacances.

Il participe à des activités et des sorties communes avec le PL Bergot mais aussi ponctuellement avec les autres centres de loisirs du quartier.

Renseignements au 02 98 00 86 35



Bellevue Solidaire

C'est reparti pour la solidarité sur Bellevue ! du 27 novembre au 4 décembre, le quartier va vivre à l'heure du Téléthon pour sa septième édition.

Placé cette année sous le **parrainage de Gérard Delahaye** le collectif propose de nombreuses animations afin de récolter le maximum d'argent pour l'AFM Téléthon : gala de danse, théâtre, vente de crêpes, braderie, randonnée, cinéma à l'ancienne, boutique du Téléthon, kermesse à Kerbernier, animations dans les

résidences Ker Levenez et Ker Digemer, exposition de tableaux à la mairie, Wado Riu karaté Do sans oublier le spectacle final de Gérard Delahaye ! Le programme sera disponible mi novembre dans les structures du quartier.

Réunions ouvertes à toutes les bonnes volontés et aux idées neuves : jeudi 30 septembre, jeudi 28 octobre et jeudi 18 novembre de 18 h à 19 h 30 au centre social Kanaveden, 1, rue Pierre Trépos.

Responsable de publication : association **Parlons-en !**

Impression : Imp.Vigier, rue Duperré - 29200 Brest

Siège social : 1 rue du Quercy - 29200 Brest

Courriel : journal.bellevue@laposte.net

Le comité de rédaction est composé de : Marie-Raymonde Barré, Annick Bouchard, Claude Bouchard, Malou Cariou, Philippe Chagniot, Christophe Kermoal, Domi Marquis, Frédéric Morgat et Jean-Louis Vennéguès. Dessins d'Annick Bouchard.

Exemplaire gratuit tiré à 9500 exemplaires